

Grève de la faim

«Libérer Rappaz serait une bonne mesure»

Le sénateur tessinois Dick Marty plaide pour une interruption de la peine du chanvrier

Patrick Chuard

Après 77 jours consécutifs de grève de la faim, la vie du chanvrier Bernard Rappaz est menacée. Le conseiller aux Etats radical et ancien procureur général du Tessin Dick Marty qui, à ce titre, a combattu durant près de quinze ans les trafics de drogue, lance un appel aux autorités valaisannes.

Pourquoi ne pas laisser mourir Bernard Rappaz?

Je ne vois pas l'avantage de jouer la fermeté. La loi et la justice peuvent être appliquées avec humanité. A défaut d'une grâce, je pense qu'on peut interrompre sa peine, quitte à la reprendre plus tard. Ce serait une bonne mesure, qui tiendrait compte d'une situation exceptionnelle. Temporairement libéré, il ne constituerait pas un danger. Si Rappaz mourait en prison, ce serait une page peu reluisante qui rentrerait dans l'histoire judiciaire de notre pays.

Céder à la volonté d'un détenu, n'est-ce pas un mauvais signal?

Je ne crois pas au danger d'imitation. Peu de gens ont mené des grèves de la faim jusqu'à cette dernière extrémité.

Rejetez-vous l'option de l'alimentation forcée?

Absolument, la position éthique des médecins est pertinente. Ils ont raison de respecter l'autonomie et la dignité de la personne. Un prisonnier qui a un cancer qui peut être guéri, le contraint-on à subir une opération ou une radiothérapie? Je pense aussi au président Bush, qui a autorisé le waterboarding (*ndlr: torture par simulacre de noyade*) en prison parce qu'un médecin était présent. On est sur une pente glissante qui risque de nous porter à des dérives inacceptables.

Rappaz est prêt à en finir à cause d'une peine qu'il estime trop lourde (cinq ans et huit mois ferme). Quel est votre avis?

J'aimerais être prudent, je n'ai



Dick Marty ne voit pas l'avantage de jouer la fermeté. Il ne croit pas au danger d'imitation. AP/C. JOUBERT

Il arrêtera sa grève si...

Dans un courrier posté il y a plus d'une semaine, selon ses amis, Bernard Rappaz revient sur sa promesse de stopper sa grève de la faim après la décision que devra prendre le Grand Conseil valaisan de le gracier, ou non, le 18 novembre. Désormais, le chanvrier propose quatre solutions, selon *Le Matin* d'hier: une interruption de peine pour préparer son nouveau procès qui débutera en décembre, des arrêts à domicile, un bracelet électronique ou alors un régime de semi-détention.

P.C.

pas vu les actes du procès. Mais s'agissant de chanvre, quelles que soient les quantités, sa peine me paraît lourde. Je me rappelle du grand trafiquant mafieux que nous avions arrêté dans les années 80 avec 100 kilos d'héroïne: il avait écoupé de dix ou douze ans.

Etes-vous toujours partisan d'une dépénalisation des drogues?

Concernant la consommation, la Commission fédérale de la drogue, dont je faisais partie, l'avait proposé à l'unanimité. Criminaliser la consommation n'a aucun sens. Nous devrions concentrer les moyens sur une approche globale de toutes les substances psychotropes créant des dépendances. En criminalisant certains produits et d'autres pas, comme l'alcool et le tabac, on perd en cohérence.

Voulez-vous laisser libre cours aux trafics?

Non. Je constate que la lutte contre la drogue est un échec. Vous pouvez vous en procurer partout, même en prison. Nous vivons le même phénomène de prohibition qu'a connu Chicago avec l'alcool dans les années 30. Le crime s'est emparé de la production et du commerce des drogues, qui ont pris une valeur disproportionnée par rapport à leur valeur intrinsèque parce qu'elles sont interdites. La prohibition a créé le phénomène criminel le plus grave de tous les temps, avec un chiffre d'affaires de centaines de milliards de dollars. Cet argent est recyclé dans l'économie réelle, cause de corruption à tous les niveaux. Désormais des Etats entiers sont noyautés par la criminalité organisée.

Dépénaliser les drogues n'aboutirait pas à une catastrophe sanitaire?

Il y aura toujours des toxicomanes, comme des alcooliques, comme des gens qui meurent du cancer parce qu'ils fument trop. Il s'agirait d'investir dans la prévention les moyens actuellement engagés pour se battre sans succès contre le crime. La réglementation du commerce de l'alcool et du tabac a donné des résultats.

Ne craignez-vous pas de passer pour un utopiste?

J'ai combattu pendant 15 ans la criminalité de la drogue et j'ai reçu des distinctions. Pour ma gloriole, ce serait aisé de dire: il faut continuer la lutte. Mais des scientifiques, des Prix Nobel d'économie, des politiciens arrivent aujourd'hui à la même conclusion. Peut-être qu'un jour on fera preuve de moins de dogmatisme et qu'on fera face à la réalité avec des instruments plus réalistes.

En suivant votre idée, Rappaz devrait donc être libre?

Ne me faites pas dire ce que je n'ai pas dit. Dans l'hypothèse purement virtuelle que j'évoque, le chanvre n'aurait pas eu la valeur marchande qu'il a aujourd'hui. J'ignore si Rappaz se serait mis alors avec autant d'intensité dans ce commerce.